

14/02/2024

VERDI



Désenclavement « Est » de la ZAC Nicopolis à Brignoles (83)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

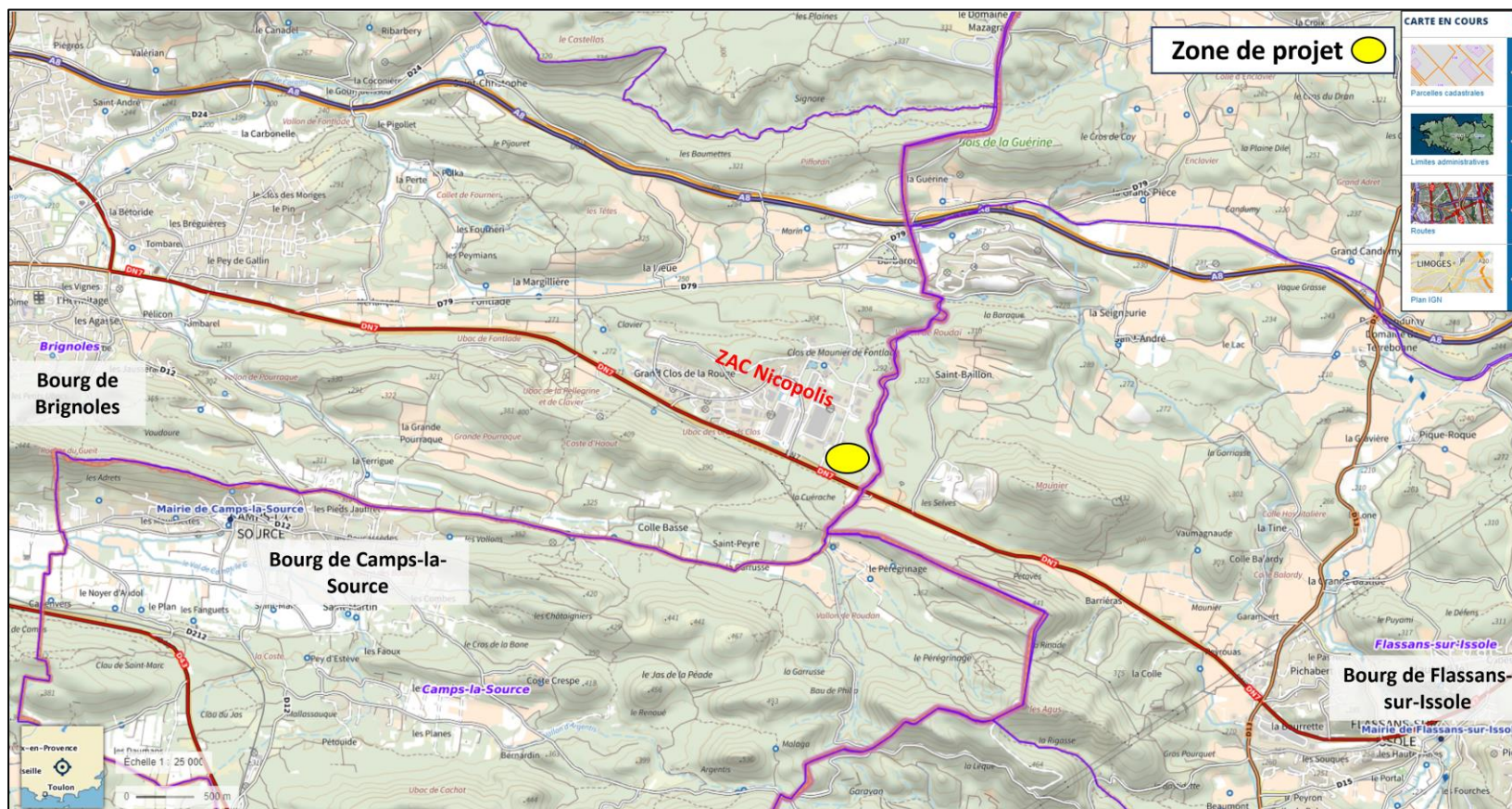
ANNEXES OBLIGATOIRES 3,4,5,7

Verdi Ingénierie Méditerranée
31 ter chemin Brunet
13090 Aix en Provence
04 42 26 30 61

Sommaire

SOMMAIRE	2
1 ANNEXE OBLIGATOIRE N°3 : PLAN DE SITUATION	3
2 ANNEXE OBLIGATOIRE N°4 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE.....	4
3 ANNEXE OBLIGATOIRE N°5 : PLAN DU PROJET	13
4 ANNEXE OBLIGATOIRE N°7 : PLANS DE SITUATION – NATURA 2000	15

1 ANNEXE OBLIGATOIRE N°3 : PLAN DE SITUATION



Plan 1 : Plan de situation du projet. Echelle 1/25 000 (Source : Géoportail).

Le plan de situation implante le projet de désenclavement « Est » (rond jaune) de la ZAC Nicopolis (écriture rouge). Le projet est donc situé à proximité de la limite administrative (cadastre) de la commune de Brignoles. A l'Est se trouve la commune de Flassans-sur-Issole. Au sud se situe la commune de Camps-la-Source.

La DN7 borde la zone de projet au Sud, reliant les communes de Brignoles et de Flassans-sur-Issole.

2 ANNEXE OBLIGATOIRE N°4 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE



La carte ci-dessus matérialise l'emplacement des photographies du site réalisées :

- Lors du diagnostic environnemental flash, avec le symbole bleu (voir annexe complémentaire 1). Les photographies ont été prise le **23/05/2023**.
- Lors d'études terrain du **12/02/24** (symbole vert)
- Avec google Maps, avec des photographies datant **d'avril 2023** (symbole orange)



Photographie 1 : Vue de la rue Vermentino, direction Sud. Date de la prise de vue : 04/2023. Source : google Maps.



Photographie 2: Vue de la RDN7, direction Ouest. Date de la prise de vue : 04/2023. Source : google Maps.



Photographie 3 : Vue de la RDN7, direction Est. Date de la prise de vue : 04/2023. Source : google Maps.



Photographie 4 : Vue du projet depuis la RDN7, direction Nord-Est. Chemin perméable : chemin DFCI. Date de la prise de vue : 04/2023.
Source : google maps



Photographie 5: Vue depuis la RDN7 face à la zone de projet, orientation Nord. Date de la photo terrain : 12/02/2023



Photographie 6 : Vue depuis la route DFCI, orientation Ouest (en direction de Brignoles). Date de la photo terrain : 12/02/2023

Sur la photographie ci-dessus, le projet se situe sur la droite du chemin. La RDN7 est elle à gauche du chemin, en contrebas.

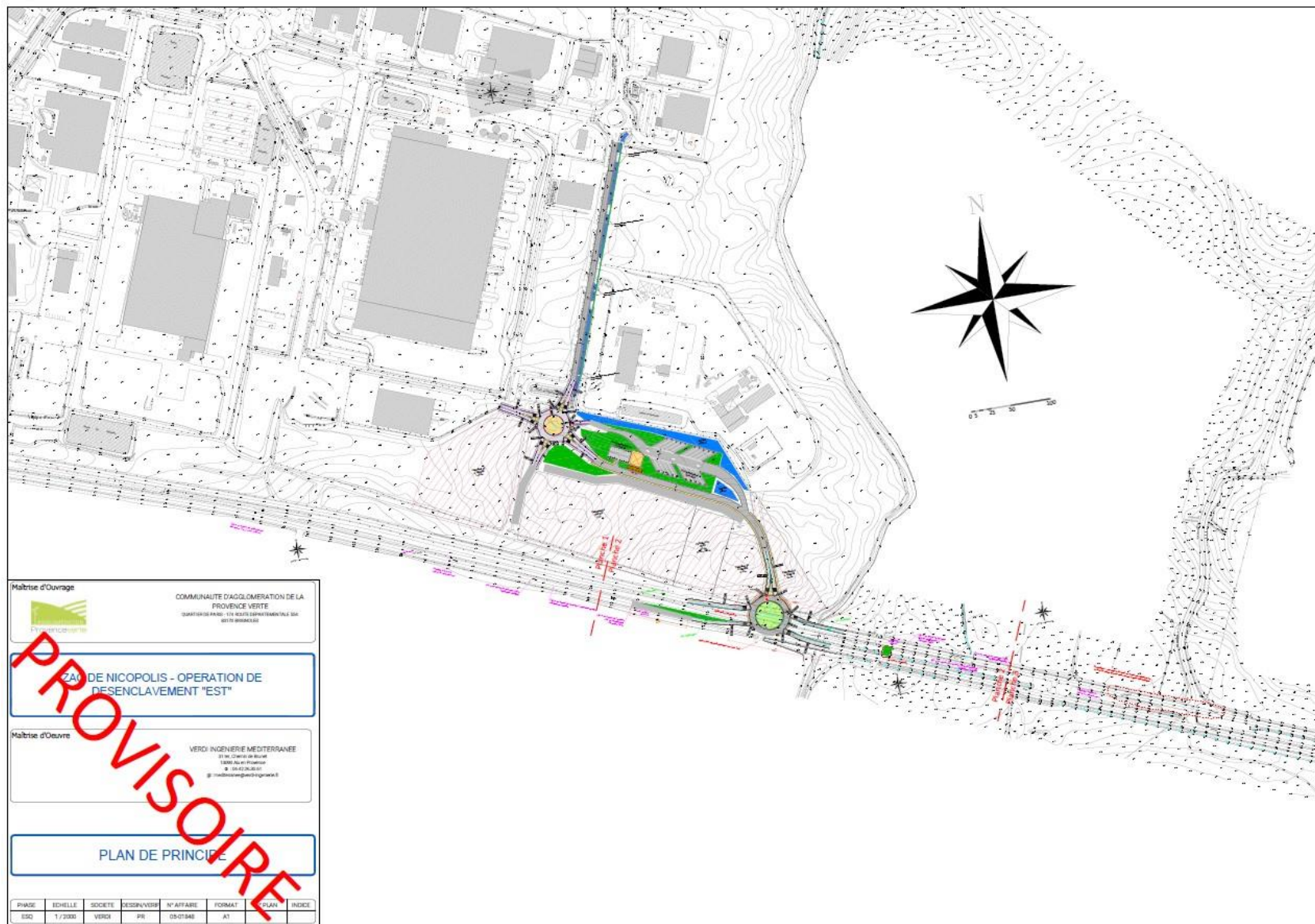


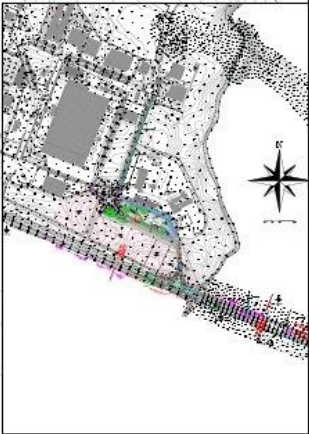
Photographie 7 : Vue depuis la rue Vermentino, orientation Sud Est. Zone de projet. Date de la photo terrain : 12/02/2023



Photographie 10 : « Zone humide liée à l'écoulement du bassin de récupération des eaux usées ». Issue du diagnostic environnemental flash en annexe complémentaire 1. Date de la photo : 23/05/2023

3 ANNEXE OBLIGATOIRE N°5 : PLAN DU PROJET





Maire d'Orange
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA
 PROVINCE VERDI
 Centre de services - 18 rue de la République
 91100 ORANGE

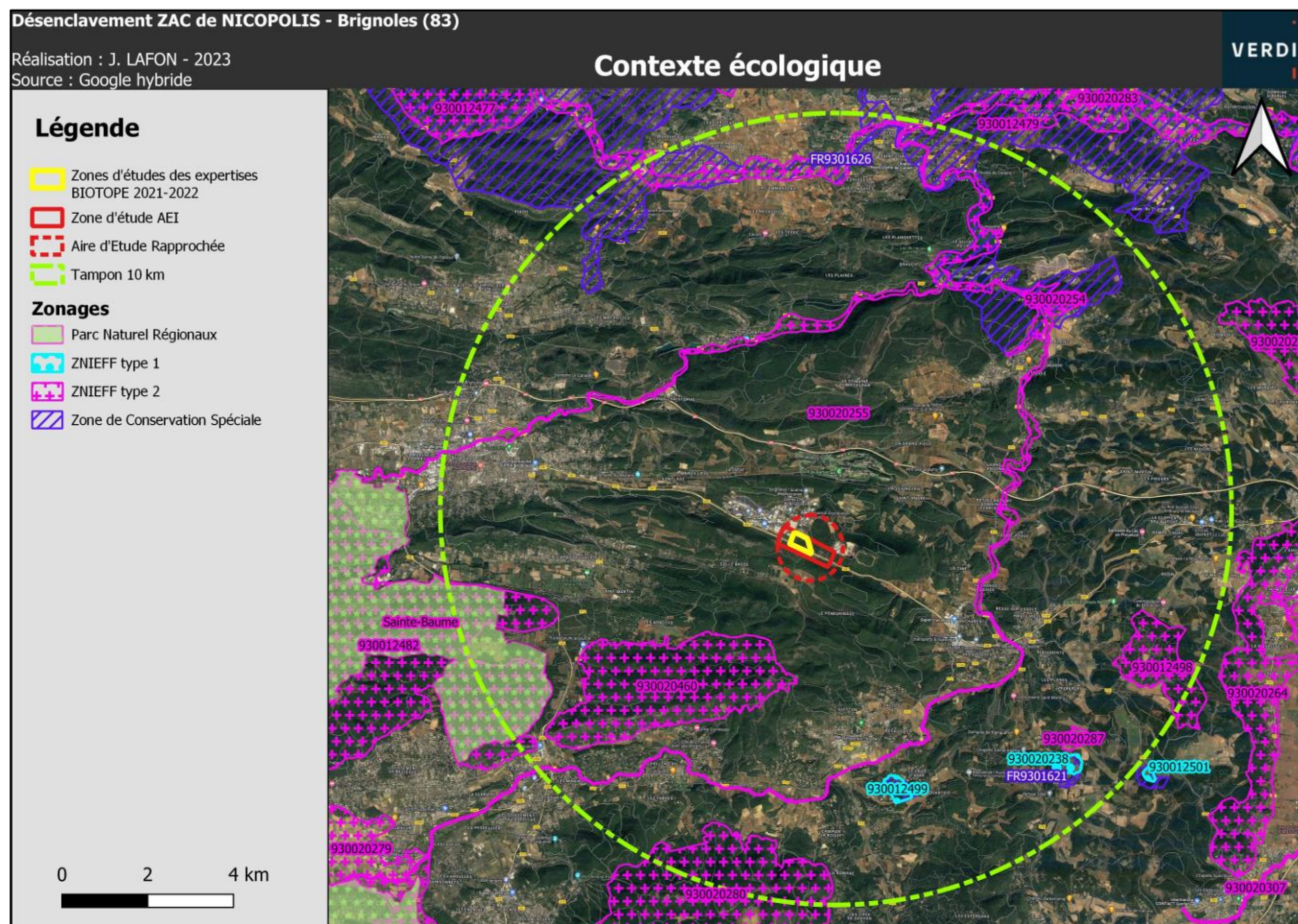
ZAC DE NICOPOLIS - OPERATION DE
 DESENVLOPPEMENT "EST"

Maire d'Orange
 VERDI INGENIERIE ARCHITECTURE
 18 rue de la République
 91100 ORANGE

PLAN DE PRINCIPES

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION	ETAT	REVISION	DATE	REVISION
001	11/03/2023	01	Version initiale	01			
002	11/03/2023	02	Modification de la zone d'habitat individuel	02			
003	11/03/2023	03	Modification de la zone d'habitat individuel	03			
004	11/03/2023	04	Modification de la zone d'habitat individuel	04			
005	11/03/2023	05	Modification de la zone d'habitat individuel	05			

4 ANNEXE OBLIGATOIRE N°7 : PLANS DE SITUATION - NATURA 2000



Carte 2 : Carte de localisation du projet au regard du contexte écologique - réseau ZNIEFF et Natura 2000. Zone tampon de 10 km. Source : Diagnostic environnemental flash, voir annexe complémentaire 1.

La carte ci-dessus est extraite du **diagnostic environnemental flash**, disponible en **annexe complémentaire 1**.

Selon ce diagnostic, « la zone tampon de 10 km comprend deux **Zones de Conservation Spéciale**, l'une au Sud (Marais de Gavoti - Lac de Bonne Cougne - Lac Redon [FR9301621]) et coupe le territoire de l'autre, au Nord (Val d'Argens [FR9301626])

Les enjeux liés au réseau Natura 2000 sont faibles. L'aire d'étude ne se situe sur le périmètre d'aucune de ces zones et n'interfèrent pas non plus avec elles. »